L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 18 JUIN 1853.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & COMP.
Editeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE. N. DUVOUR.
E. DUBOURG. G. MABRY.
N. 82, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS :
SAMEDI MATIN, 18 JUIN.

A nos Abonnés.

La maladie d'un de nos porteurs a causé hier quelque irrégularité dans le service du journal, et quelques-uns de nos abonnés résidant entre le rue de Pyrénée et la rue St-Louis n'ont peut-être pas reçu l'*Abeille* de la matinée. Le distribution se fera avec plus d'ordre ce matin.

REVUE DE LA SEMAINE.

Les semaines se suivent et ne se ressemblent pas toujours. Celle dont nous allons faire rapidement l'historique a été marquée par deux événements, la guerre des enfans sur la Place d'Armes et la conjuration des nègres dont nous ne savons trop que penser.

La guerre des enfans ne se rallumera probablement pas car la police est maintenant sur ses gardes. Les jeunes combattans s'étaient donné rendez-vous pour le dimanche suivant, mais le prétendu complot des noirs a sans doute donné un nouveau but à l'ardeur belliqueuse des jeunes vieux loustamnas. C'est ainsi que l'un d'eux, d'un danger commun rétablit souvent la concorde là où elle avait cessé d'exister.

Quoi donc de la conjuration ? Pendant trois jours, nous avons vu des bayonnettes reluire au ciel des ombres douteuses de la nuit; pendant trois jours, il n'a été question dans les journaux que de complots et de révélations, et jamais le calme n'a été aussi profond. Ce n'est pas que nous condamnions les précautions prises par l'autorité, au contraire, nous la louons sans réserve de son zèle et de sa prudence, mais vraiment il est difficile de ne pas sourire en songeant au rôle grotesque qu'un pauvre fou s'est imaginé de faire jouer au maître Albert et à tout le tribunal de compétiteurs. Albert, homme de pénétrante et paisible douceur, travaillant en général en chef, ou plutôt en chef de brigade, avec un grand sabre de cavalerie au côté, un revolver à la ceinture, de la poudre, des balles, &c, &c. Et ce formidable guerrier que l'aspect d'un agent de police intimide et qui ne rend sans doute pas le moindre résistance ! Dans les romans on nomme le héros de ce genre, le héros qui combat vaillamment jusqu'à la mort. Mme Beecher Stowe, nous vous recommandons Albert et la conspiration de Dyson.

A propos de Dyson, c'est mercredi prochain qu'il comparaîtra devant le recorder. Il paraît fort calme et se fait fort, dit-il, de confondre ses accusateurs. Il sera défendu par M. Grymes, un des avocats les plus habiles de notre barreau, ce qui ajoutera à l'intérêt de l'affaire. On nous assure que Dyson a reconnu la vérité de tout ce qu'a déclaré le pêcheur Martin. La description de ce qui se serait passé après la levée de l'habeas corpus Morgan pendant son absence.

Le prévenu n'a pas de trop bons antécédents. Il y a quelques années il a été mêlé à partir avec la justice au sujet d'un vol commis par un esclave au préjudice de son maître. Dyson avait été instigateur de la soustraction et il a été libéré faute des petits inconvénients de la procédure criminelle. La abolitionniste est capable de tout. L'argent que l'esclave avait volé à son maître, Dyson devait le transmettre à une société négrophile de Boston. Tous les moyens sont bons pour ces gensdarmes : le meurtre et le pillage, quand ils leur servent à accomplir leurs desseins sont à leurs yeux des actes méritoires.

Jusqu'à ce moment nous avons été trop indulgent les négrophiles et les autorités montrent, il faut l'espérer, un peu plus de rigueur. Il y a parmi nous des abolitionistes, personnages dangereux qui fomentent toutes sortes de mauvaises passions parmi nos esclaves. Il convient de les surveiller afin que à la première infraction de nos lois on puisse les poursuivre et les envoyer au pénitencier.

Sortons de la conjuration et parlons des affaires. Elles sont en ce moment on ne peut plus languissantes. Chacun fait ses paquets pour gagner les retraites charmantes dont sont semées les bords des lacs Borgne et Pontchartrain. Les uns vers Mandeville, les autres vers St Louis ; ceux-ci jusqu'à la Passe Christian, ceux-là à Biloxi. C'est une émigration générale. La villégiature a des charmes aussi autre part, paraît-il et est bien difficile de résister à ce besoin de locomotion, d'ombre, de bains salés et de fraîcheur, qui nous saisit périodiquement au retour de la canicule. Un époque d'ailleurs que le beau Nord commence à se faire sentir. Les moyens que les commerçants et les hommes d'affaires de New York reviennent de décider que dans tout le courant de juillet les fermeront leurs magasins et leurs bureaux le samedi à 3 heures de l'après-midi pour ne les rouvrir que le lundi matin. C'est une mesure pleine de sagesse et d'humanité. Dans une saison comme celle dont nous parlons nous trouvons, le travail physique est une véritable torture et le délassement est une nécessité pour le corps comme pour l'esprit. Un de nos confrères en mentionnant le fait que nous venons de rapporter demandait naïvement dans son nonchaloir pour quelles raisons les rédacteurs ne se reposeraient pas de leur côté, et pourquoi les journaux ne paraîtraient, pendant l'été, que trois jours dans la semaine comme autrefois Hélas ! chez nous, les journaux sont devenus fort intéressants ou l'abonné a renchéri sur sa férocité habituelle C'est notre seule explication. Quant à exiger le retour de l'ancien ordre de choses, il y comptera peut-être. C'est l'âge d'or du journalisme ; le bon vieux temps est passé, il ne reviendra plus

ETROPE.

Nos journaux européens nous sont parvenus hier ; ils vont jusqu'au 26 mai pour Paris et jusqu'au 28 du même mois pour Liverpool. Notre correspondance parisienne nous a été également transmise, et nous la trouvera plus loin.

Le rejet de l'ultimatum russe par la Turquie est la grande affaire du moment en Europe. Les journaux français et anglais n'avaient pas encore reçu de détails sur les faits postérieurs au 12, qui ont amené la modification du cabinet turc et la rentrée de Rechid-Pacha aux affaires, mais ils publient des renseignemens intéressans sur l'animation dont l'ultimatum a été présenté et rejeté. C'est acte de vigueur que l'on attribue au nouveau ministère, et, il est important à noter, afin d'éviter toute confusion dans les faits et dans les dates. Voici les renseignemens dont nous parlons

Le jeudi 5 mai, jour du départ du bateau à vapeur français, la Sublime-Porte adressa à M. de Lacour et au prince Menschikoff copie du firman de solution de la question si délicate, si difficile, dit-on, que nous ne pouvons nous empêcher de traduire, sans aucune démarche de la part du prince Menschikoff, et tous les chefs de mission, croyant que cette démarche ne pouvait avoir lieu qu'après qu'ils auraient à vie et du protectorat de l'Eglise grecque ne saurait donner lieu à aucun rang ni rien de grave, profitant du départ du bateau à vapeur français pour annoncer à leurs gouvernemens l'heureuse tournure des affaires

Mais le prince Menschikoff, qui venait d'accepter le firman relatif à la question des lieux saints, envoya par un *simple tatar* (généralement, le ministère des affaires étrangères) un *firman* dans lequel il demande un second firman qui comprendra la solution de l'affaire des lieux saints et la garantie pour l'avenir du maintien des privilèges et immunités de l'Eglise grecque, c'est-à-dire le protectorat le plus étendu de cette Eglise au profit de la Russie et par convention écrite, de fixer à ce qu'il y a lieu entre les deux empereurs : le sultan pour les musulmans, le czar pour les chrétiens. Le prince Menschikoff ne donne cependant à la Porte que vingt-quatre heures pour répondre à son *ultimatum*, et il avoue que l'accusé de réception de cet *ultimatum* lui sert porte par un fonctionnaire.

Le ministère des affaires étrangères lui envoya ce reçu par un agé, espèce de sous officier de gendarmerie. Le prince fit partir dans la nuit même en vapeur pour Odessa.

Le vendredi 6, le soir, informé de la présentation de l'ultimatum par ne procédé en insolite, fait assembler son conseil et donner officieuse, dans la nuit même, aux ambassadeurs de Lacour. Ces deux ambassadeurs se concertent aussitôt sur la conduite à suivre en commun et notent correspondance affirme qu'ils ont conseillé à la Porte le rejet de l'ultimatum, en conservant la plus grande modération dans les termes. Toutefois, M. de Lacour et le prince Turquie